

## EPREUVE FACULTATIVE ART-DANSE DU BACCALAUREAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE BILAN DE LA SESSION 2018 DE L'ACADÉMIE DE VERSAILLES

Les épreuves facultatives art danse de la session 2018 se sont déroulées dans d'excellentes conditions grâce à la qualité de l'accueil des structures partenaires et à l'engagement des enseignants composant le jury.

Le nombre de candidats reste sensiblement identique à l'année précédente (1050) avec très peu de garçons.

La moyenne des résultats obtenus se situe autour de 13,3 sur 20, au même niveau que pour la session 2017. Le nombre d'élèves gagnant des points avec cette épreuve augmente (73%).

A l'issue de cette session, le jury constate une meilleure préparation des candidats et des prestations qui répondent aux attentes de l'épreuve. Les chorégraphies présentées sont généralement de bonne, voire de très bonne qualité. Le choix des candidats se porte encore cette année vers davantage de présentations individuelles.

L'épreuve est composée de deux parties distinctes. La composition reste le versant le mieux traité par les candidats. Elle s'appuie sur une grande variété de styles de danse, parmi lesquels la danse contemporaine et le modern jazz restent majoritaires. La présentation orale et le choix des titres permettant d'éclairer le jury sur la chorégraphie restent des points perfectibles pour expliciter les grandes lignes de la démarche de création.

L'improvisation représente la partie la plus difficile pour les élèves, moins bien préparés à cet exercice. Le jury souligne la bonne volonté de tous pour répondre au mieux à cette épreuve. Une évolution positive de la capacité à lire les images-supports des sujets est constatée.

Les entretiens font souvent la différence dans la notation. Ils génèrent une grande richesse dans les échanges et ont permis de constater une augmentation des références culturelles chez les candidats. Ces derniers se sont montrés capables d'un recul réflexif appréciable concernant leur pratique et leur parcours. A cette occasion, le jury rappelle l'attente d'une réflexion élargie qui englobe d'autres domaines artistiques.

A l'issue de cette session, les recommandations suivantes sont toujours d'actualité :

- La préparation à cette épreuve demande un temps long qu'il faut prévoir à minima sur l'ensemble de l'année ;
- Il est conseillé, autant que possible de la mener accompagné par un enseignant ou une structure partenaire dispensant un enseignement de danse ;
- Il est également conseillé de s'appuyer sur une démarche de création artistique plutôt que sur celle d'une reproduction de formes ;
- Il est impératif de s'informer sur les modalités de cette épreuve en prenant appui sur les ressources académiques disponibles (livret candidat) accessibles sur le site EPS (rubrique « examen – art danse ») ou celui de la DAAC de l'académie de Versailles ;
- Le développement des références culturelles en vue de l'entretien peut s'appuyer davantage sur la présence aux spectacles plutôt que sur des références consultées sur le net.